

Priorités et propositions syndicales



Scolarisation obligatoire jusqu'à 18 ans. En finir avec l'apprentissage pour les mineur·es.



Refonder les programmes, les référentiels et les certifications des diplômes.



Revaloriser les salaires. Recruter massivement des personnels et lutter contre leur précarisation.



Élargir et diversifier la carte des formations. Créer des filières professionnelles attractives et insérantes.



Améliorer les conditions de travail des personnels.



Promouvoir la mixité des filières professionnelles.



Améliorer les conditions de scolarité des lycéens et lycéennes professionnel·les.



Une formation initiale des enseignant·es solide et une formation continue qui répond à leurs besoins.